

Par courriel

Le 20 octobre 2020

Monsieur Marc Croteau, sous-ministre
Ministère de l'Environnement de la Lutte
contre les changements climatiques
675, boulevard René-Lévesque Est, 30^e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

Objet : Envasement récurrent – Traverse Rivière-du-Loup/Saint-Siméon Quai de la Pointe de Rivière-du-Loup

Monsieur le sous-ministre,

Depuis de très nombreuses années, le quai de la Pointe de Rivière-du-Loup, propriété du ministère des Transports (MTQ), connaît un problème récurrent d'envasement. Cette problématique persistante est présentement à l'origine d'une crise.

Selon les informations dont nous disposons, la Société des traversiers du Québec, gestionnaire de la Traverse Rivière-du-Loup/Saint-Siméon, analyse la possibilité de déménager le service de traversier de Rivière-du-Loup vers le port de Gros-Cacouna. Elle avancerait cette solution en invoquant entre autres les coûts récurrents de dragage annuel de l'ordre de plus ou moins 1,5 million de dollars.

Cette décision serait très néfaste, et ce, tant au niveau économique, qu'environnemental. Non seulement à long terme, la rentabilité d'un tel déménagement ne tient pas la route, et ne corrigerait en rien la problématique du quai qui appartient de surcroît au gouvernement du Québec qui a la responsabilité d'assurer l'accès au fleuve à la population loupériquoise et québécoise.

À la Ville de Rivière-du-Loup, nous croyons que le déplacement de la traverse est une mauvaise solution qui ne vient en rien régler ce qui est à l'origine du problème : l'envasement. Ce déménagement viendrait sonner le glas à notre projet structurant de « Parc maritime » ainsi qu'à des activités économiques importantes à Rivière-du-Loup, tels les activités de Croisières AML et de la Société Duvetnor, les activités nautiques, les services de restauration, d'hébergement et autres.

Pourtant, il existe des solutions innovantes à cette problématique de l'envasement qui doivent être regardées et étudiées avec les acteurs du milieu marin dans une vision de développement durable. Malheureusement, par manque de courage et/ou d'ouverture, ces solutions se sont heurtées à des refus ministériels.

Votre réputation vous précède. Vous seriez, selon ce qu'on nous rapporte, un homme de grande ouverture, férus d'innovation, de durabilité et de synergie. C'est à ce titre que nous souhaitons vous interpeller aujourd'hui, pour le devenir de notre communauté. Nous sommes convaincus que, tout comme nous, vous êtes à la recherche des solutions les plus efficaces et écologiques qui répondent à la véritable problématique à la base de la situation actuelle dans laquelle nous nous retrouvons.

À titre de sous-ministre du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, nous vous demandons d'entreprendre une démarche visant à asseoir à une même table virtuelle, en plus de vous-même, les personnes suivantes :

Pour le ministère des Transports du Québec

- Monsieur Denis Simard, directeur du transport maritime et aérien
- Monsieur Yves Berger, directeur régional du Bas-Saint-Laurent

Pour le ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs

- Madame Élise Paquette, sous-ministre associée à la Faune et aux Parcs

Pour la Société des traversiers du Québec

- Monsieur Pascal Larose, vice-président exploitation
- Monsieur Louis Choinière, directeur de l'exploitation

Pour le Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins

- Monsieur Robert Michaud, directeur scientifique et président

Pour Pêches et Océans Canada

- Madame Nicole Bouchard, directrice de la division des écosystèmes.

Du côté de la Ville de Rivière-du-Loup, en plus de ma présence, la présence de monsieur Benoît Cayer, directeur du Service du développement économique, madame Marianne Gagnon, conseillère en développement durable, et monsieur Denis Goulet, chargé de projet pour le projet de Parc maritime de Rivière-du-Loup, est souhaitée.

Nous vivons une situation qui demande une action rapide. Des enjeux sociaux, économiques et environnementaux importants sont présents. À cet effet, nous souhaitons une intervention diligente de votre part et nous vous assurons d'une entière collaboration pour la concrétisation de cette rencontre virtuelle.

Nous vous prions d'accepter, Monsieur le sous-ministre, l'expression de notre plus haute considération.

Le directeur général,


Denis Lagacé

DL/dm